Conseil Intercommunal de la Police de la région de Nyon

Procès-verbal

Numéro	9 - 2019	
Séance	ordinaire	
Date	8 mai 2019	
Lieu	Crans-près-Céligny, caveau communal	
Heure	20h00	Fin de séance à 21h35
Auteur PV	Raphaël Bourqui (Secr)	
Distribution : aux personnes ci-dessous – Préfecture de Nyon – Greffe de Nyon – Greffe de Prangins – Greffe de Crans-près-Céligny – Secrétariat du CoDir		
Prochaine séance	Mercredi 25 septembre 2019	

Présent(e)s	Bossert Henri (Prés)	Président	Excusé(e)s	Ramel Ione
	Soldini Sacha	Vice-prés.		Favre Suzanne
	Bochud Georges			Widmer Yonnel
	Cretegny Pierre			Tschuy Frédéric Scrut /s
	Chauvet Christine	Scrut /supp		
	de Bourbon Parme Louis			
	Girard Sven			
	Hainard Jean-Michel		Absent(e)s	Patelli Pierre
	Miéville Michèle			Kaspar Alexandre
	Schnider Rudolf			
	Vuille Jean-Pierre	Scrutateur		
	Vuagniaux Christine		Démission	Juzgado Serge
	Vioget Karadag Corinne	Scrutatrice		
	Faraut-Linares Roxane (RLF)	CoDir		
	Faillettaz Jean-Luc (JLF)	CoDir		
	Durgnat-Levi Alice (AD)	CoDir		
	Faillettaz Sébastien (SF)	Secr.génér		

Ordre du jour :

1. Appel 2
2. Approbation du procès-verbal PV08-2018, séance du 13 novembre 2018 2
3. Approbation de l'Ordre du jour (point 7 sans objet, ne sera pas ouvert) 2
4. Communications du bureau du Conseil 3
5. Communications du Comité de Direction 3
6. Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations) 3
7. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~ 3
8. Rapports des commissions 3
9. Préavis, informations du CoDir 5
10. Élection d'une commission permanente "crédits d'équipements" ; 3 membres 5
11. Concept général de formation 2020 – présentation 5
12. Divers - *En rapport avec les objets traités lors de la séance* 5

Le Président ouvre la séance en saluant le CoDir et son secrétaire général, les membres du conseil ainsi que les invités dont le commandement de la Police de Nyon avec le Cdt Olivier Rochat, M. Delacrausaz M. Desarzens, M.Leblanche
Il souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du Conseil intercommunal de la PNR.

Délibérations :

1. Appel

Démission de M. Serge Juzgado, représentant de Prangins

Effectué : ***13 présents, 6 excusés et/ou absents 1 démissionnaire***

2. Approbation du procès-verbal PV08-2018, séance du 13 novembre 2018

Le procès-verbal a été complété dans la liste des présences avec M.Patelli et M.Kaspar.
Il est soumis pour approbation, page par page. Il ne fait l'objet d'aucune demande de modification.

Décision : **accepté par 11 voix, 1 abstention**

3. Approbation de l'Ordre du jour (point 7 sans objet, ne sera pas ouvert)

Prés : Constate que la convocation est conforme aux statuts et que les documents ont été reçus.
Les points 8 & 9 sont sans objet, il soumet de ne pas les ouvrir

Décision : **accepté à l'unanimité**

4. Communications du bureau du Conseil.

Prés : Remercie le corps de police pour son invitation au rapport annuel du 10.04.2019
Rappelle que le paiement des vacations s'effectue en juin de chaque année
Porte à la connaissance de l'assemblée, qu'une personne excusée pour ce soir, déplore que les séances du Conseil intercommunal soient en conflit avec les séances de préparation du Conseil communal de Nyon.

5. Communications du Comité de Direction

RFL : Remercie le Conseil pour la forte représentation au rapport de corps

Remercie le journaliste du 24 Heures pour sa présence et l'intérêt porté à la PNR

Présente le projet Odyssée qui remplacera trois programmes qui deviennent obsolètes :
- Journal des événements de police JEP – aide à l'engagement
- Système d'information et d'archivage Police SINAP – base de données
- Graphite – lié à JEP et SINAP pour générer des rapports, PV d'auditions.

Prix 25 millions avec une estimation pour la PNR : en 2022 – CHF 732'742.- d'investissement et un coût annuel de 2022 à 2027 de CHF 145'201.-
La Conférence des Directeurs des Polices Municipales Vaudoises (CDPMV) s'est adressée à la Conseillère d'Etat au sujet des coûts et de la répartition des frais. Il y aurait lieu de tenir compte du financement via la péréquation des communes qui ont leur propre police.
La réponse est en attente.

6. Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)

Sans objet, ce point n'est pas ouvert

7. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~

Sans objet, ce point n'est pas ouvert

8. Rapports des commissions

1/2019 - compte 2018 (CoGest)

Mme Vioget Kadarag : fait lecture des conclusions du rapport

M.Soldini : tiré de la page 2 – quels sont les négociations pour la fête des vignerons (Fevi) ?
RLF : projet nommé Concorde (qui couvre toutes les manifestations d'envergure de mai à septembre 2019) – La PNR milite pour que les frais de la Fevi ne soient pas exonérés des coûts sécuritaire. Bien que populaire, la Fevi – comme Paléo qui paye les prestations de sécurité – a un objectif lucratif. L'approche n'est pas équitable et les prestations à fournir ont un prix.

Mme Vuagniaux : un montant est porté au budget, compte 600, mais il n'y a pas d'apprenti
RFL : un engagement est prévu en 2019, pour un(e) apprenti(e) de commerce

Mme Vuagniaux : les frais de recrutement sont sur deux lignes budgétaires
RFL invite M. Delacrausaz à répondre : - une ligne pour les publications d'annonces
- une ligne pour la démarche de sélection de personnes

M.Schnider : demande si les remboursements d'assurance pour absences de personnel sont planifiés
SF : affirmatif.

M.Cretegny : le Conseil communal de Crans a fait débat au sujet du montant encaissé pour les amendes
RFL : l'utilisation des radars est pleinement assumée. Le but est de faire de la prévention, mais les statistiques d'infractions déterminent les implantations. Ceci particulièrement dans les zones accidentogènes comme les écoles, les lieux de grandes fréquentations. La réussite de des actions entreprises se confirme sur le vu de la baisse des infractions.
Le radar sur la route de l'Etraz est demandé par les autorités de Prangins qui financent le mât.

Prés : demande si des prestations se facturent entre la police et la gendarmerie
SF : le principe de solidarité, inscrit dans la loi, fait renoncer à toute facturation.
RFL : la révision sur le financement gendarmerie – police est trop lente. Un appel est lancé au membres de Conseil pour des pressions politiques (via les partis) pour dynamiser cette réforme.

Prés : constate qu'il n'y a plus de question, fait la lecture des conclusions et ouvre le vote.

Décision : **accepté à l'unanimité**

2/2019 - Rapport de gestion 2018 (CoGest)

Mme Vioget Kadarag : fait lecture des conclusions du rapport.

M.Cretegny : suggère de transmettre le rapport de gestion aux greffes pour diffusion aux Conseils communaux.
RFL : validé, le secrétariat du Conseil joindra le rapport à la transmission du PV08-2018.

Prés : constate qu'il n'y a plus de question, fait la lecture des conclusions et ouvre le vote.

Décision : **accepté à l'unanimité.**

3/2019 – Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 32'636.- pour l'implantation de la comptabilité analytique au sein de la PNR (CoGest)

M.Cretegny : fait lecture des conclusions du rapport.

Prés : constate qu'il n'y a pas de question, fait la lecture des conclusions et ouvre le vote.

Décision : **accepté à l'unanimité.**

4/2019 – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 86'000.- pour l'acquisition d'un dispositif de surveillance du trafic fixe (SAT) (CoGest)

M.de Bourbon Parme : fait lecture des conclusions du rapport.

M.Bochud : demande à quel moment le mât du radar sera posé sur la route de l'Etraz à Prangins.
Cdt Rochat : le mât est commandé, l'état du revêtement routier est sans importance car il n'y a plus de boucle dans le bitume. La détermination de la vitesse s'effectue maintenant avec des ondes.

M.Soldini : demande la fréquence de l'étalonnage des radars.
Cdt Rochat : pour les mâts, tous les 5 ans – pour les radars, chaque année.

Prés : constate qu'il n'y a pas de question, fait la lecture des conclusions du rapport et ouvre le vote.

Décision : **accepté à l'unanimité**

9. Préavis, informations du CoDir

RFL : pas de préavis annoncé.
Remercie le Conseil pour la confiance démontrée avec l'acceptation des préavis.

10. Élection d'une commission permanente "crédits d'équipements" ; 3 membres

Prés : explique les motivations pour établir une commission "Équipement"
- éviter de surcharger la CoGest
- vision étendue des besoins par l'effet d'expérience du groupe

Tous : des avis sont échangés sur la pertinence de la commission, la nécessité de nommer des suppléants, la charge de travail pour les 4 commissionnaires de Crans et Prangins.

Prés : précise que le bureau peut nommer des remplaçants en cas d'indisponibilité d'un membre élu de la commission et clos le débat.

Prés : précise que la nomination couvre la législature et soumet le principe au vote.

Décision : **accepté à l'unanimité à l'exception d'une abstention.**

Sont élus : **Mme Christine Chauvet & M. Georges Bochud & M. Jean-Pierre Vuille pour commission permanente "crédits d'équipements".**

11. Concept général de formation 2020 – présentation

Adj. Sébastien Leblanche : présente le concept avec une projection et répond aux questions.
Tous : remercient.

12. Divers - *En rapport avec les objets traités lors de la séance*

Mme Vuagniaux : demande des précisions sur la proposition d'accompagner une patrouille (PV08-2018 point 12).
Cdt Rochat : les soirs des vendredis et samedis sont les plus intéressants, la participation est limitée à 1 personne par soir. Le contact pour l'organisation se fait par le secrétariat général.

Prés : clôt la séance.
